

ORTHOPTISTES,

NOUS ACCOMPAGNONS VOTRE INSTALLATION



## NOTRE ACCOMPAGNEMENT

## L'AIDE À L'INSTALLATION

Le Département de l'Indre soutient l'installation et propose une aide financière de 10 000€ pour accompagner l'investissement matériel lié à votre démarrage d'activité\*

## L'ACCUEIL DE VOTRE FAMILLE

L'Agence d'attractivité de l'Indre et ses partenaires se mobilisent pour faciliter l'installation des nouvelles familles :

- appui à la recherche de logement
- accompagnement à la recherche d'emploi du conjoint
- Informations sur la scolarité, les modes de garde
- · découverte du tissu associatif et sportif
- animations pour découvrir le territoire

## CONTACT

Agence d'attractivité de l'Indre 02 54 07 36 36 - 06 08 23 68 95 sante@indreberry.fr

www.doc36.fr >







doc36



<sup>\*</sup>Conditions d'éligibilité sur Doc36.fr